

**UN CAS PARTICULIER D'ARTICULATION REFERENTIELLE DU SENS –
LA „REFERENCE DIVISEE” – ET LA DESAMBIGUÏSATION SEMANTIQUE
DU SIGNE LEXICAL**

Veronica PĂCURARU

Catedra Filologie Franceză „Grigore Cincilei”

Studiul nostru ia în discuție fenomenul de „referință divizată”, ca unul dintre mecanismele specifice de articulare a sensului cu referentul, aplicarea căruia în discurs implică o serie de strategii morfosintactice. Acest mecanism, odată relevat, poate servi drept un mijloc de dezambiguizare semantică a semnelor lexicale pasibile, în anumite contexte, de o astfel de referință și care, în virtutea ei, pot admite plurilecturi. Astfel în articol se supun analizei semantico-referențiale cazuri de plural gramatical al unor nume ce constituie o categorie semantico-gramaticală aparte – substantivele inombrabile (nume „masive” sau/și abstracte), situație în general improprie acestora prin natura lor, dar în virtutea căreia ele, ca semne lexicale – părți constituente ale unor enunțuri, pot prezenta, în anumite contexte, indeterminare semantică și referențială, provocând situații de ambiguitate semantică și făcând inaccesibil sensul enunțului sau chiar și al întregului text. Întrebările la care se încearcă a găsi răspunsuri în articol sunt: marchează oare acest plural gramatical la substantivele inombrabile ca semne lexicale pluralizarea referenților? sau multiplicarea lor?; constituie oare acest plural gramatical marca unei noi intensiuni, al cărui purtător este semnificantul semnului lexical care, ca substantiv, se specializează semantic în funcție de forma sa gramaticală de plural (id est, are loc lexicalizarea acestei forme gramaticale)? sau poate acest plural gramatical reprezintă doar un mijloc retoric, un instrument de intensificare a sensului pe care în mod obișnuit îl comportă semnul lexical, articulat în discurs într-o structură referențială specifică, prin intermediul acestei strategii morfosintactice?

L'une des caractéristiques essentielles du signe lexical est de renvoyer, de référer (de façon directe ou indirecte) à un „objet” (général ou particulier, concret ou abstrait, réel ou imaginaire) du monde extralinguistique; il se trouve en rapport référentiel avec l'objet, le phénomène, la chose, etc. désignés. Cette particularité lui confère donc un statut spécifique par rapport à d'autres types de signes linguistiques (à savoir, les signes grammaticaux et les signes indexicaux („index” et „embrayeurs”) [1] qui, conformément à leur statut sémiotique, expriment dans le cadre du système de la langue des rapports de localisation dans l'espace, de situation dans le temps, de possession, de dépendance, etc. et qui ont dans le discours le rôle de réaliser diverses connexions entre les signes lexicaux ou „d'accomplir des fonctions sous-jacentes, complémentaires, d'actualisation, de quantification, d'identification, de présentation ou, tout simplement, de co-référer aux signes lexicaux, c'est à dire d'établir avec eux des rapports anaphoriques, de désignation médiée” [2].

Les signes lexicaux comportent nombre de possibilités référentielles qui sont définies par le système de la langue, tandis que d'autres virtualités s'actualisent au-delà des limites de la langue, dans le discours, par des manœuvres dans le cadre des catégories grammaticales congrues. En effet, en vertu de leur statut sémantico-fonctionnel spécifique, certains signes lexicaux n'ont pas l'aptitude à la référence singulière ou à la référence plurielle, bref, à la soi disant „référence divisée” [3]. Cette qualité est surtout valable pour une catégorie de noms - signes lexicaux à sémantique particulière, pour lesquels les relations entre signe et structures référentielles dépendent des stratégies morpho – syntaxiques spécifiques mises en œuvre dans le discours pour actualiser certains de leurs sens, ce qui veut dire que ces signes n'actualisent certaines de leurs significations qu'en fonction des formes grammaticales concrètes, qui accomplissent simultanément la fonction de lemmatisation et d'actualisateurs spécifiques des sens acquis par le signe. Les signes visés peuvent recevoir à la fois, dans le discours, des valeurs sémantico - fonctionnelles impropres, spécifiques, c'est à dire acquérir des sens nouveaux, et par conséquent des intensions nouvelles dont ils deviennent ensuite porteurs dans le code linguistique, toujours en fonction des variations de leur forme grammaticale. Ces formes plurielles se lexicalisent, en fin des comptes, et le signe lexical exprime en effet des valeurs sémantiques nouvelles dans le système de la langue ; par conséquent il devient dans le code linguistique le porteur des intensions nouvelles.

On prend donc ces affirmations comme un postulat de départ, et on propose de le valider dans notre étude sur l'exemple des signes lexicaux dont le sémantisme accuse les spécificités susmentionnées. En effet, */terre/* illustre de la meilleure façon cette particularité sémantico-référentielle des signes lexicaux: possédant dans le

système de la langue française plusieurs valeurs sémantiques génériques, il n'est pas habituellement susceptible de référence plurielle. Plus précisément, selon les constats lexicographiques de plusieurs dictionnaires du français, le signe lexical /terre/ comporte au moins deux sens à référence unique qui n'admettent pas de pluralisation, ce qui est spécifié par la marque d'usage *Au singulier*:

1. 'Planète du système solaire, habitée par l'homme' (*s'écrit généralement avec une majuscule*)
2. 'Surface solide, où l'homme marche, se déplace, vit, construit, etc.; sol sur lequel on marche' (*par opposition à la mer ou parfois à l'air*)

(Larousse. Lexis)

Toutefois la spécificité d'usage et les différences sémantiques entre les diverses intensions du signe lexical /terre/ ne se feront voir que dans l'extension, où les contextes discursifs actualisent et révèlent les particularités sémantiques du signe visé. Cf.:

(1) **La Terre¹ tourne autour du Soleil.**

(Enoncé gnomique)

(2) ***Peut-être qu'on meurt pour que la terre² ne s'écroule pas sous le poids des pieds.***

(Le Clézio)

(3) ***La terre craquelée attendait l'orage. Fintan pensait qu'il connaissait chaque arbre au bord du fleuve, le grand manguier au feuillage en boule, les arbustes épineux, les panaches gris des palmiers inclinés par le vent du nord. Sur les terres pelées, devant les maisons, les enfants jouaient.***

(Le Clézio)

De toute façon, lors du fonctionnement référentiel, le signe lexical /terre/ peut acquérir dans l'usage l'aptitude à la référence divisée (singulière ou plurielle), ce qui entraîne l'acquisition dans le discours de sens nouveaux, tel: 'Étendue de sol qui est la propriété de quelqu'un; domaine' (comme l'attestent les séquences discursives (3) et (4). En effet, la singularisation/pluralisation du signe lexical /terre/ comme actualisation de cette intension spécifique qui lui appartient implique l'emploi de l'article indéfini *une/des* ou d'autres déterminatifs (p. ex., de l'article défini *les*) capables d'accomplir auprès de lui le rôle de quantificateurs logiques et d'exprimer la catégorie grammaticale du 'singulier/pluriel' qui lui est immanente alors, ce qui illustre d'ailleurs la séquence discursive ci-dessous:

(4) ***On ne peut pas demander une hypothèque sur une terre qui ne vous appartient pas.***

(M. Duras)

Certes, dans l'exemple ci-dessus la forme grammaticale *une terre* pourrait être remplacée par l'une des variantes plurielles de ce nom - *des terres, les terres*. Toutefois, une pareille substitution n'entraînerait pas le changement du sens global de l'énoncé. Ce qui importe, c'est que le repérage du mécanisme d'articulation référentielle du sens (il faut noter que dans la situation visée c'est un mécanisme typique de référence divisée) permet d'éliminer la situation d'ambiguïté sémantique dans la séquence discursive (3) due à la polysémie syntagmatique du signe lexical /terre/, mais surtout à la structure de référence divisée dans laquelle il s'engage, et de déterminer son sens actuel.

Parmi la totalité des signes lexicaux, le nom possède un statut sémiotique particulier, car il est le plus en mesure d'assumer la relation référentielle et, grâce à la nominalisation, de servir de support de la relation de dénomination en général. De ce point de vue, le phénomène de « référence divisée » est généralement et surtout caractéristique des substantifs comptables, passibles de divisibilité et appartenant à de diverses classes sémantiques. Habituellement les substantifs massifs à référents matériels et immatériels [4], étant pour la plupart des noms de matières, des noms à sens collectifs ou génériques, des noms à référent unique, des noms abstraits, etc., ne sont pas susceptibles de référence divisée; en effet, leur singularisation ou leur pluralisation dans le discours a comme résultat l'acquisition d'une valeur sémantico-fonctionnelle nouvelle et

¹ La mise en évidence par soulignement, ici et ailleurs dans le texte du présent article, nous appartient (V. P.).

² Vu la spécificité sémantique et référentielle du signe lexical /terre/ dans ces séquences discursives, on ne pourrait aucunement modifier dans ces contextes sa forme grammaticale actuelle *la terre* ni par **une terre*, ni même par la forme plurielle **les terres*.

de l'aptitude à la référence divisée. Cette faculté s'exprime par le fait que «...les noms massifs (ou non comptables) conditionnent la réalité de façon globalisante. Ils réfèrent à une réalité continue, sans limites internes impliquées. Ils ne disposent pas d'un principe de division en individus d'un même type. D'où la règle: si *X* est une occurrence particulière d'un substantif massif *Y*, on peut dire qu'elle est *du Y*. Une occurrence d'*eau* (un verre d'eau, une goutte d'eau), c'est de l'eau. Il s'agit ainsi de deux types fondamentaux de présentation référentielle et non, comme on pourrait le penser, d'un engagement ontologique en faveur de l'existence de deux types d'entités différentes, les comptables et les massives. La même chose peut être «emballée» de façon individuante comme de façon globalisante» [4]. Il y a donc des différences de structure interne et de saisie référentielle entre les noms massifs et les noms comptables, qui doivent être prises en considération: en tant qu'entités sémantiques, les noms massifs réfèrent de façon *homogène*, à une réalité extralinguistique continue, tandis que la référence opérée par les noms comptables est au contraire *hétérogène*; le référent représente alors une réalité extralinguistique discrète et autorise la divisibilité [5].

Dans leurs manifestations discursives, les noms massifs se trouvent inclus dans des structures référentielles du type «référence divisée», en tant qu'occurrences de pluriel, décalant dans ces emplois de leurs significations codiques ordinaires. Il peut arriver alors qu'ils présentent indétermination sémantique et référentielle et donnent lieu par là à des situations d'ambiguïté sémantique, rendant impossible la compréhension du sens global des énoncés dont ils sont parties constituantes, avec leurs formes grammaticales de pluriel. C'est d'autant plus possible du fait qu'«une entité décrite de façon homogène perd son identité avec un changement de ses parties» [6]. Dans cette perspective, l'indétermination des signes lexicaux visés se présente comme une situation où, la classification référentielle faisant défaut, le statut sémantico-référentiel du nom en tant que signe lexical est incertain, vague, et ça donne lieu à des pluri-lectures, déterminant le locuteur - récepteur de s'enquérir des solutions explicites, afin d'aboutir à la compréhension du sens. Seule l'identification des effets de sens provoqués par de pareilles occurrences des noms visés en tant que signes lexicaux – constituants du sens global de l'énoncé, conjuguée avec la clarification de leur statut référentiel, par la mise en rapport des formes linguistiques avec les aspects pertinents des situations extralinguistiques qui les sous-tendent, rend possible l'articulation du sens et de la référence, et par conséquent, la perception et la compréhension du sens global de l'énoncé. À juste titre, ces opérations visent la désambiguïsation sémantique des signes lexicaux qui dans ces occurrences plurielles présentent indétermination sémantique et référentielle, et elle ne peut se produire que dans le discours, à l'intérieur de l'énoncé qui fournit les outils nécessaires aux opérations interprétatives et joue le rôle de contexte désambiguïseur.

Dans la séquence discursive ci-dessous, */monde/* pourrait être pris pour un signe lexical sémantiquement et référentiellement indéterminé, à cause du pluriel qui lui est habituellement impropre. Cf.:

(5) Comme il m'aimait, il aurait été enchanté d'apprendre que nous n'avions pas vécu jusqu'ici dans des mondes aussi opposés que Nieves le lui laissait entendre.

(Fr. Chandernagor)

Evidemment, selon un modèle général de compétences langagières, */monde/* est perçu par la plupart des locuteurs de la langue française comme un nom massif à référence unique, *singularia tantum*, dans la majorité de ses significations codiques, ce qui est d'ailleurs certifié par le constat lexicographique de la majorité des dictionnaires de langue. Or, si l'on soumettait la séquence discursive ci-dessus à une analyse sémantico-référentielle, on pourrait constater que le signe */monde/* s'y engage dans une structure référentielle atypique pour sa nature sémantique - la «référence divisée», qui est fonction d'une stratégie morphosyntaxique spécifique. Par son occurrence au pluriel, ce signe lexical réfère, dans cette situation discursive, à une réalité discrète soumise à la pluralisation, et l'on peut supposer que par là même le signe visé acquiert une valeur sémantico - fonctionnelle nouvelle, autrement dit il obtient une intension nouvelle qui pourrait être définie comme un 'Ensemble de choses et d'êtres, constituant le milieu dans lequel vit un être humain; univers existentiel d'une personne'.

Par ailleurs, les dictionnaires du français enregistrent nombre de significations du signe lexical */monde/*, dénotant sa faculté à la référence unique. En sus des définitions paraphrastiques, ces significations sont illustrées par des collocations figées – expressions devenues en français des „traditions textuelles” [7], qui préexistent dans le code de la langue comme unités de texte, à utiliser telles quelles dans le discours, et valident la justesse de notre assertion antérieure. Voir, par exemple, certaines des collocations figées qui illustrent dans les dictionnaires les diverses intensions à référence unique du signe visé:

La création du monde;
Venir au monde;
Le monde sous-marin;
Le monde des idées;
Tout le monde;
Il y a du monde;
Le monde des affaires;
Se retirer du monde, etc.

(Larouse. Lexis)

A côté des noms massifs et des noms à référence unique, les noms abstraits sont aussi susceptibles d'emploi au pluriel dans le discours, et leurs occurrences plurielles pourraient être considérées dans certaines situations comme un cas de pluriel ambigu, qui n'est pas justifiable habituellement par un mécanisme de décomposition. Les exemples ci-dessous ont d'ailleurs le pouvoir de le prouver:

(6) *Mes deux consciences pouvaient entrer à tout moment dans ma chambre: rien n'y trahissait mes tiédeurs intérieures.*

(Fr. Chandernagor)

Evidemment, on ne peut pas prendre ce pluriel pour un véritable cas de référence divisée, car, en fait, il n'y a pas de pluralisation du référent: la réalité à laquelle renvoie le signe lexical /*tiédeur*/ dans cette séquence discursive garde toujours sa continuité; les isotopies discursives n'indiquent non plus que le sens du signe visé ait changé par son emploi au pluriel. De toute façon, vu que cette forme grammaticale lui est impropre, ce nom présente dans le contexte visé un certain degré d'indétermination sémantique et référentielle à la fois. En suivant les opinions de certains linguistes à ce propos, surtout des historiens de la langue française, on pourrait accepter comme hypothèse que ce pluriel ne sert alors qu'à intensifier et à amplifier l'idée abstraite que ces noms expriment habituellement, et que ce n'est qu'un pluriel „poétique” ou „emphatique”, à valeur intensificatrice, un pluriel d'envergure rhétorique, très à la mode dans la poésie des siècles précédents (surtout des 16-ième et 17-ième, mais aussi du 19-ième), comme procédé d'intensification (ou d'amplification) du sens du nom abstrait ou un „pluriel illogique”, comme, par exemple, chez A. de Lamartine: *L'objet de mes amours...; L'ombre de nos orgueils...* [8].

A première vue, il semble que grâce à la forme de pluriel grammatical qui leur est impropre les noms abstraits accusent indétermination sémantique et référentielle; en réalité, avec leur pluriel grammatical, ils ne changent ni de signification, ni de référence; à vrai dire, dans la séquence discursive (6) il n'y a ni multiplication, ni pluralisation de référent: la forme du nom abstrait *mes tiédeurs* exprime toujours la même notion abstraite, mais d'une façon plus intense, amplifiée. Par suite à une analyse sémantique et référentielle à la fois, on peut se rendre compte du fait que dans ce contexte le nom *tiédeurs*, quoiqu'au pluriel, réfère à la même réalité qu'au singulier, mais que son sens est quand même intensifié dans ce contexte et que ce pluriel favorise un effet de sens plutôt euphorique.

Les spécialistes en matière de langue française ne certifient la présence de ce pluriel des noms abstraits que dans les œuvres littéraires, pendant que la langue commune, affirment-ils, ne connaît pas en principe ce pluriel intensificateur ou augmentatif (selon eux), abstraction faite de quelques pluriels figés et des emplois dictés par la tradition de la politesse³. Plus particulièrement, on constate que dans le style épistolaire les fins des lettres exigent le pluriel. Cf.: *Veillez agréer, Monsieur (Madame), l'expression de mes amitiés (affections, tendresses, etc.); Acceptez, Monsieur (Madame), mes cordiales salutations; Mes hommages à..., etc. [8], [68].*

On a généralement tendance à considérer trop aisément un pluriel des noms abstraits comme intensificateur. Toutefois, on ne peut pas envisager ce phénomène de façon absolue, car il y a même des cas où l'on peut constater la multiplication des référents de ces noms et l'on peut suivre une mutation sémantique graduelle, un glissement de sens allant de l'abstrait vers le concret, qui a comme corollaire des extensions polysémiques

³ On partage habituellement une opinion commune, selon laquelle „...l'amplification lui est étrangère ...”, et la langue commune se sert de préférence d'autres moyens pour intensifier une idée... Là où nous rencontrons quand même le pluriel intensificateur, il fait l'effet d'une exagération ou d'une plaisanterie. Ex: *Ramasser ses courages*. Il s'agit ici d'un procédé essentiellement littéraire.” (Apud: R. Zindel, *Des abstraits en français et de leur pluralisation. Une contribution à l'étude des mécanismes de pensée*, p. 68).

du signe-nom abstrait employé au pluriel: alors il a lieu l'acquisition de sens nouveaux du nom abstrait, par le biais de la lexicalisation de ses occurrences de pluriel grammatical. Le signe lexical /*horreur*/ excelle dans ce contexte, car il comporte nombre d'intensions dans sa forme de pluriel grammatical lexicalisée; de ce côté, il est donc un substantif pluralia tantum, et les dictionnaires de la langue française l'enregistrent en tant qu'unité codique comme *n. f. pl.*, possédant les significations suivantes:

1. 'Chose, manifestation concrète qui inspire le dégoût ou l'effroi': *Être témoin des horreurs de la guerre.*
2. 'Paroles, écrits obscènes, orduriers, outrageants; calomnies': *Débiter des horreurs sur ses voisins.*
3. 'Action cruelle; acte infâme': *Commencer des horreurs à l'égard de qqn.*

(Larousse. Lexis)

La genèse de ces intensions est due à un mécanisme de re-catégorisation [9] lexico - sémantique du signe ou d'une «catégorisation dynamique, en chaîne, où chaque membre est susceptible de constituer un prototype pour d'autres membres» [10]; cette re-catégorisation est marquée par le pluriel grammatical et elle est fonction de la référence indirecte; elle aboutit à la lexicalisation et à l'extension polysémantique du signe. Par suite à une analyse sémantique isotopique des exemples qui illustrent dans le dictionnaire les diverses intensions du signe lexical /*horreur*/, on peut constater qu'il exprime, dans ces occurrences de pluriel, la multiplication des référents, et qu'il acquiert chaque fois une catégorie lexico - sémantique nouvelle, suivant certains modèles de transfert sémantique du type métonymique, qui se soumettent à des explications par les schèmes suivants:

1: 'sentiment' → 'manifestation concrète (chose) qui l'inspire': on n'est témoin qu'à des *choses réelles*, et à *la guerre* il ne peut arriver que *des choses inspirant l'effroi*.

2. et **3:** 'état d'esprit' → 'manifestation de l'homme qui le provoque' > 'action'; > 'calomnie': on ne peut commettre que des *actions* et *des actes ignobles, infâmes* et on ne peut débiter, oralement ou par écrit, que des *propos indécents, outrageants*.

Il existe des cas où l'occurrence plurielle des noms abstraits a pour correspondant la pluralisation des référents, et ça arrive surtout dans des expressions quasi figées, constituant des traditions textuelles et fixées par le constat lexicographique. Cf.:

Avoir des angoisses; avoir des hésitations; avoir des envies (de femme enceinte); éprouver des peurs (enfantines), etc.

Certes, ces pluriels des noms abstraits expriment l'idée de variétés, de différentes formes sous lesquelles le même référent peut se présenter, ou de succession du même référent.

Conclusion

Dans un sens large, la désambiguïsation sémantique vise en général la recherche des mécanismes et des moyens langagiers capables d'éliminer l'indétermination sémantique et/ou référentielle de tout signe lexical qui peut arriver si le contexte lui fait défaut. Elle est donc étroitement liée aux rapports de signifiante, de référence et d'interprétante qui sont inhérents aux signes lexicaux aux deux paliers du langage, dans la langue et dans le discours.

Dans le discours, la désambiguïsation sémantique d'un signe lexical vise à éliminer son indétermination sémantique et/ou référentielle lorsqu'il arrive que dans un certain contexte discursif il donne lieu à des pluri-lectures, créant la situation d'ambiguïté sémantique et, par là même, rende difficile la compréhension du sens global d'un énoncé sinon du texte entier. Elle impose alors au(x) locuteur(s) une série d'opérations interprétatives, visant à repérer les mécanismes d'articulation du sens avec la référence, en tant que désambiguïsateurs sémantiques.

La référence divisée, qui s'opère dans le discours par des stratégies morphosyntaxiques spécifiques impliquant la singularisation/pluralisation grammaticale, est l'une des structures d'articulation référentielle du sens qui ont le pouvoir de générer des ambiguïtés sémantiques, surtout dans les cas où il s'agit de l'articulation du sens des noms qui, par leur appartenance à certaines catégories lexico-sémantiques (noms «massifs», noms à référence unique, noms abstraits), n'admettent pas de pluriel grammatical, mais qui se trouvent toutefois lors de l'énonciation face à la singularisation/pluralisation. Et si une situation d'ambiguïté sémantique arrive, où l'un des noms des catégories visées soit impliqué, l'énonciataire se voit alors obligé à discerner le type de structure référentielle et à déduire le mécanisme d'articulation du sens avec le référent, afin de saisir le sens global.

Par conséquent, l'approche sémantique interprétative qu'on a appliquée dans l'analyse des corpus constitués des exemples – séquences discursives comportant des occurrences des noms visés au pluriel grammatical a permis de constater l'existence de plusieurs phénomènes qui y sous-tendent:

Le pluriel grammatical des noms a référence unique et (dans des cas isolés) des noms abstraits constitue un emploi habituellement impropre; il représente donc pour eux, en tant que signes lexicaux, la marque d'un transfert sémantique accompagné de la recatégorisation lexico-sémantique, qui a comme corollaire la multiplication de référents. Le signe lexical singularia tantum employé dans le discours au pluriel grammatical devient alors le porteur d'un sens nouveau, et la lexicalisation de ce pluriel mène à l'acquisition par le signe d'une intension nouvelle, qui est le plus souvent marquée par le constat lexicographique. En sus de la fonction d'articulation référentielle spécifique du sens qu'il accomplit dans le discours par rapport à des signes lexicaux caractérisés par ces particularités sémantiques, ce pluriel représente aussi l'un des mécanismes d'extension polysémantique des signes visés.

Pour la majorité des noms abstraits l'occurrence de pluriel grammatical se laisse interpréter comme un cas spécifique de pluralisation à valeurs sémantiques différentes : intensification de la qualité exprimée par le référent, variétés diverses du même référent, succession du même référent. Ce qui est pertinent, c'est que ce pluriel du signe réfère à la même réalité que son singulier; il ne fait que favoriser dans le discours un effet de sens plutôt euphorique.

Notes et références bibliographiques:

1. Kleiber G., Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc.: comment les définir? in: L'information grammaticale, nr. 30, 1986, p.3-22.
2. Charaudeau P., Grammaire du Sens et de l'Expression, Paris, Hachette, 1992, p.493.
3. Quine W. van O., *La référence divisée*, in: *Word and Object*, The MIT Press, 1960 / Apud: Rey, A., *Théories du signe et du sens, Lectures II*, Paris, Klincksieck, 1976, p.129-131.
4. Pour la différence entre *noms massifs* et *noms comptables*, voir : Kleiber, G., *L'opposition Massif - Comptable et les adjectifs*, in: *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, 1994, p.29-47; Idem: *Une leçon de CHOSE: sur le statut sémantico-référentiel du mot CHOSE*, in: *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 12-28.
5. Pour plus de détails à ce sujet, voir les travaux de: ter Meulen, A., *Homogeneous and Individuated Quantifiers in Natural Language*, in: *7th International Congress of Logic, Methodology and Philosophy of Science*, Salzburg (11-16 juillet), 1983, vol.2, p. 321-323; Idem: *Events, Quantities and Individuals*, in: Landman, et alii (eds.), *Proceedings of the 4th Amsterdam Colloquium*, Grass Series, Dordrecht, 1984, p. 259-279.
6. Kleiber G., *Une leçon de CHOSE: sur le statut sémantico-référentiel du mot CHOSE*, in: *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, 1994, p.12-28.
7. Coșeriu, E., *Lingvistica integrală. Interviu cu Eugeniu Coșeriu realizat de Nicolae Saramandu*, București, Editura Fundației Culturale Române, 1996, p.61.
8. Apud: Zindel, R., *Des abstraits en français et de leur pluralisation. Une contribution à l'étude des mécanismes de pensée*, in: *Romanica Helvetica*, vol. 64, Berne, Édition A. Francke S.A., 1958, 166 p.
9. À propos du concept de „catégorisation”, voir: Kleiber, G., *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 200 p.
10. Poitou, J., *Polysémie et catégorisation en chaîne*, in: S. Rémi-Giraud et L. Panier (éds.). *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2003, p. 29-38.

Textes de référence:

1. Fr. Chandernagor = Françoise Chandernagor, *La Sans Pareille*, Paris, Éditions de Fallois, 1994.
2. Le Clézio = Jean-Marie Gustave Le Clézio, *Onitsha*, Paris, Editions Gallimard, 1993.
3. M. Duras = Marguerite Duras, *L'amant*, Paris, Editions de Minuit, 1985.

Prezentat la 24.04.2007